

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 23 avril 2013

À paraître dans la collection Insee Références

Revenus et patrimoine des ménages - Édition 2013

Comment les niveaux de vie ont-ils été affectés par la crise qui a débuté en 2008 ? Quelles catégories de population sont les plus touchées par la pauvreté ? Quels sont les motifs d'endettement des ménages : accroissement du patrimoine, consommation ? Y a-t-il des contraintes d'accès au crédit en France ? Allongement des carrières, augmentation de l'espérance de vie, évolution des pension : quel impact sur le niveau de vie des personnes âgées sur les quinze dernières années ?

L'édition 2013 de l'ouvrage "Les revenus et le patrimoine des ménages" apporte des éléments de réponse à ces questions.

Une trentaine de fiches thématiques complètent ces analyses et fournissent les chiffres essentiels, commentés et illustrés, sur les revenus, le niveau de vie, la pauvreté, le patrimoine et l'endettement des ménages.

Inégalités de niveau de vie et pauvreté

- Un niveau de vie médian de 19 270 euros annuels en 2010**

Le niveau de vie médian des personnes vivant dans un ménage de France métropolitaine en 2010 est de 19 270 euros par an (1 610 euros mensuels). Les 10 % de personnes les plus modestes ont un niveau de vie inférieur à 10 430 euros annuels. Les 10 % les plus aisées disposent d'au moins 36 270 euros annuels.

- Une baisse du niveau de vie qui touche particulièrement les plus modestes**

Le niveau de vie médian est en baisse de 0,5% par rapport à 2009. Si tous les déciles de niveau de vie sont concernés par cette baisse, elle est plus sensible dans le bas que dans le haut de la distribution : entre -1,3% et -1,6% pour les 3 premiers déciles et -0,3% pour le 9^e décile. Les 4 premiers déciles de niveau de vie ont diminué deux années consécutives, alors que les 5 derniers déciles n'ont baissé qu'en 2010.

- + 1,3 % pour le niveau de vie plancher des 5 % les plus aisés en 2010**

Après avoir stagné en 2009 (+0,2%), le seuil inférieur de niveau de vie des 5 % les plus aisés augmente de 1,3 % en 2010. Par ailleurs, si après une période de forte croissance entre 2004 et 2008 (+5,5 % par an) la masse des revenus des 1 % les plus aisés a diminué de 4,3 % en 2009, elle augmente à nouveau de 4,7 % en 2010. Les trois quarts de cette augmentation proviennent des revenus d'activité et le dernier quart de la hausse des revenus du patrimoine.

- Une augmentation des inégalités amortie par le système de protection sociale**

Par rapport au ralentissement économique des années 2000, la crise actuelle et ses effets sur le marché de l'emploi pèsent plus sur les ménages les plus modestes. La progression du chômage est en effet plus marquée en 2009 et 2010 qu'en 2003 et 2004. Malgré tout, les transferts sociaux et fiscaux ont permis d'atténuer les écarts d'évolution entre les ménages les plus et les moins favorisés. Ainsi, entre 2008 et 2010, le 1^{er} décile de revenu par unité de consommation diminue de 3,2 % par an avant transfert, contre 1,2 après transferts.

* L'Insee modifie son identité visuelle. « Mesurer pour comprendre » est la signature de l'Insee qui accompagne désormais le sigle de l'Institut. Elle exprime à la fois la nature des missions de l'Insee, la mesure, et leur finalité, servir et éclairer le débat public.

- **2,7 millions d'enfants pauvres en France métropolitaine en 2010**

Le taux de pauvreté s'élève à 14,1 % en 2010 (+0,6 pt). Cette hausse touche particulièrement les familles, avec en 2010, 2,7 millions d'enfants pauvres et un taux de pauvreté des moins de 18 ans de 19,6%. Le risque de pauvreté des enfants est principalement déterminé par la situation des parents sur le marché du travail et la taille des fratries. Ainsi, en 2010, 39 % des enfants pauvres vivent dans une famille dans laquelle aucun parent ne travaille, contre 3 % des autres enfants. Le risque de pauvreté des enfants augmente avec la taille de la fratrie, très nettement à partir du troisième frère ou sœur.

Qu'est ce que le niveau de vie

Pour tenir compte des économies d'échelle liées à la vie en commun (logement, électroménager), **le niveau de vie se mesure sur la base du revenu disponible du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation (UC)** ou d'équivalents adulte du ménage et non au nombre d'individus qui le composent. Le niveau de vie est le même pour toutes les personnes d'un même ménage.



Salaires

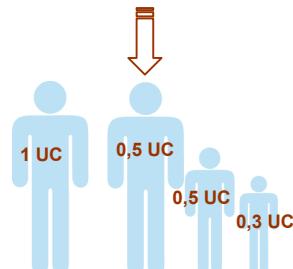
- + Revenus d'activité indépendante
- + Revenus du patrimoine
- + Retraites et indemnités de chômage
- + Prestations sociales
- + Prime pour l'emploi
- Impôts directs (IRPP, taxe d'habitation, CSG et CRDS)

= **Revenu disponible du ménage**



Les unités de consommation d'un ménage :

- Le premier adulte = 1 UC
- Les autres personnes de 14 ans ou plus = 0,5 UC
- Les enfants de moins de 14 ans = 0,3 UC



Ce ménage a **2,3 unités de consommation**.
Pour un revenu disponible de 1000 euros,
son niveau de vie est de **435 euros**

Le niveau de vie des personnes âgées de 1996 à 2009

- **En 2009 le niveau de vie médian des plus de 65 ans est de 18 560 euros par an**

Depuis 1996, en moyenne, les niveaux de vie des plus de 65 ans et des personnes d'âge actif évoluent parallèlement. La concentration des personnes âgées dans les niveaux de vie intermédiaires s'est accentuée entre 1996 et 2009. Elles ont moins souvent de très faibles revenus, grâce au « plancher » de ressources assuré par le minimum vieillesse, cumulé éventuellement avec des aides au logement.

- **Des écarts de niveau de vie entre anciens et nouveaux seniors**

Au-delà de la moyenne, les situations individuelles sont plus contrastées. Sur la période, le niveau de vie des seniors les plus jeunes progresse plus rapidement que celui des seniors les plus âgés. En effet, les générations récentes de personnes âgées, et particulièrement les femmes, bénéficient de carrières salariales de plus en plus complètes et arrivent à la retraite avec des niveaux de pensions, et donc des niveaux de vie, de plus en plus élevés. Mais, dans le même temps, les retraites étant indexées sur les prix, le pouvoir d'achat des retraités est à peu près stable au fur et à mesure qu'ils vieillissent. On observe donc un écart de niveau de vie entre nouveaux seniors et plus âgés.

Cet écart de niveau de vie tend en outre à s'amplifier avec le vieillissement de la population. De fait, avec les gains d'espérance de vie, la part des personnes de 75 ans et plus augmente sensiblement : 51 % en 2009 contre 40 % en 1996.

- **Les revenus du patrimoine accentuent les disparités de niveaux de vie**

Sur la période, l'amélioration des droits à pension a été plus soutenue dans le bas de la distribution. Le nombre de bénéficiaires du minimum vieillesse a donc baissé et les inégalités de pensions se sont réduites par le bas. Mais dans le même temps, les revenus du patrimoine augmentent fortement et leur concentration dans le haut de la distribution s'accroît. Ce phénomène n'est pas propre aux personnes âgées, mais il est particulièrement marqué pour elles. Au final, au sein de chaque génération de personnes âgées, les disparités de niveau de vie s'accroissent.

- **La pauvreté demeure concentrée sur les femmes âgées isolées**

Avec un taux de pauvreté de 10,4 %, les personnes âgées restent en moyenne moins touchées par la pauvreté que les personnes d'âge actif (12,8 % en 2009). Ce taux est de 7,7 % pour les personnes âgées de 65 à 74 ans ou plus. Il monte à 13 % pour les 75 ans et plus. La pauvreté des seniors reste concentrée - et s'est même accrue - chez les femmes de plus de 75 ans, souvent veuves et qui, sur les générations concernées, ont peu travaillé.

L'endettement privé des ménages début 2010

- **46 % des ménages ont un crédit en cours en 2010**

Début 2010, 46 % des ménages déclarent avoir au moins un emprunt en cours, contracté pour des raisons privées, c'est-à-dire sans lien avec leur activité professionnelle. 18 % de ces ménages se sont endettés uniquement pour un achat immobilier ou financer de gros travaux. 18 % ont souscrit un emprunt pour un motif de consommation (électroménager, voiture...). Et enfin 10 % d'entre eux cumulent les deux types de crédits.

- **44 % des prêts ont été souscrits pour l'acquisition d'une résidence principale**

L'acquisition de la résidence principale est le premier motif d'endettement (44 %). Vient ensuite l'achat d'un véhicule (41 %) et le financement de gros travaux ou d'un autre bien immobilier. Les ménages endettés pour l'habitat sont plutôt d'âge intermédiaire (30-59 ans) et bénéficient d'un niveau de vie plutôt élevé. À l'inverse, les ménages endettés pour un motif de consommation sont plus jeunes et disposent d'un niveau de vie et d'un patrimoine financier plus faibles que le reste de la population.

- **Le patrimoine net moyen d'un ménage endetté est de 213 000 euros**

Les ménages endettés ont un patrimoine net moyen (montant total de leurs actifs auquel on retranche les sommes dues au titre des emprunts) plus élevé que les ménages non endettés : 213 000 euros contre 186 500. Les ménages endettés pour motif immobilier ont un patrimoine net encore plus élevé : 308 300 euros. Les encours s'élèvent à 80 600 euros en moyenne par ménage endetté pour un prêt à l'immobilier, et à 7 200 euros pour un crédit à la consommation.

- **18 % des ménages remboursent chaque mois plus de 30% de leur revenu disponible**

Avec un montant moyen dû de 54 000 euros, la mensualité moyenne de remboursement est de 621 euros par ménage endetté en 2010. Un ménage endetté sur deux rembourse plus de 15 % de son revenu disponible. Cette charge monte jusqu'à 19 % dans le cas d'un emprunt immobilier et descend à 8 % pour un crédit à la consommation. Par ailleurs, 18 % des ménages endettés sont en situation de fragilité et doivent rembourser plus de 30 % de leurs revenu disponible sur l'année. En 2010, parmi les ménages endettés, 50 % doivent encore l'équivalent de plus de 19 % de leur patrimoine. Et si pour 12 % des ménages, l'endettement représente 80 % des actifs détenus, dans 9 % des cas, il dépasse même leurs valeurs.

- **Entre 2006 et 2009, 16 % des ménages ont vu leur demande de crédit refusée**

Trois facteurs augmentent les chances d'obtenir un crédit : disposer d'une épargne financière, accumulée, posséder sa résidence principale et avoir des capacités de remboursement. Une fois ces trois facteurs pris en compte, la catégorie socioprofessionnelle impacte peu les chances d'obtenir un crédit. Seul les indépendants ont plus de risque de se voir refuser leurs crédits (revenus plus volatiles, et emprunts professionnels à côté). En revanche, à niveau de vie équivalent, les ouvriers, les inactifs et les indépendants renoncent plus que les autres à déposer une demande d'emprunts. Entre 2006 et 2009, 35 % des ménages ont envisagé de contracter un emprunt. Parmi eux, 16 % se sont vus refuser leur crédit et 24 % n'ont pas déposé de demande, anticipant qu'elle serait refusée.



Comment se procurer l'ouvrage

- Cet ouvrage est disponible gratuitement sur www.insee.fr - rubrique [Publications et services](#)
- Il peut être également acheté en ligne : www.webcommerce.insee.fr et chez les libraires